



Le 16 décembre 2024

PAR COURRIEL

François Ramsay

Vice-président – Affaires corporatives,
juridiques et réglementaires et chef de la
gouvernance (par intérim)
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Responsable.Acces@hydroquebec.com

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2024-0571

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 11 novembre et visant à obtenir :

« copie de tout document permettant de connaître les informations suivantes : 1. Le nombre de cyberattaques, de cybermenaces, de vol de données et de tout autre incident de cybersécurité contre votre ville, survenus depuis 2019 jusqu'à ce jour, répartis par année civile et par type d'incident; 2. Les dépenses liées aux incidents de cybersécurité survenus entre 2019 et aujourd'hui ainsi que les motifs et les détails pour chacune de ces dépenses, répartis par année civile et par type d'incident; 3. Si les informations demandées au point 2 ne sont pas disponibles, j'aimerais obtenir toutes les factures liées aux incidents de cybersécurité survenus entre 2019 et aujourd'hui. »

(Transcription intégrale)

Nous comprenons que votre demande ne concerne pas une ville, mais bien Hydro-Québec.

Nous vous informons tout d'abord que nous ne détenons pas de documents compilant spécifiquement le nombre d'incidents de cybersécurité répartis par type d'incident, ni les dépenses liées à chacun d'eux. La production de cette information nécessiterait de procéder au calcul ou à la comparaison de données à partir de plusieurs documents. Suivant l'article 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi sur l'accès), nous ne pouvons donc accéder à votre demande. Par ailleurs, nous ne pouvons vous communiquer les factures liées à ces incidents, car ces documents contiennent des renseignements dont divulgation comporte des enjeux commerciaux et de sécurité. Suivant les articles 14, 22, 23, 24, 28, 28.1 et 29 de Loi sur l'accès, nous devons vous en refuser l'accès.

Toutefois, vous trouverez ci-contre un tableau du nombre estimé de menaces ou tentatives d'attaques provenant de l'externe dont Hydro-Québec a été victime pour les années 2021 à 2024 (à ce jour).

Année	Nombre estimé de menaces ou tentatives d'attaques de l'externe
2021	76
2022	208
2023	364
2024	1224

La hausse des menaces depuis 2022 s'inscrit dans un contexte d'augmentation importante des cybermenaces partout dans le monde, ce qui amène les entreprises comme Hydro-Québec à déployer des solutions à la fine pointe. Nous avons d'ailleurs augmenté significativement les ressources et effectifs en matière de cybersécurité au courant des dernières années et avons mis en place les mesures requises, selon les meilleures pratiques de l'industrie.

Il est important de souligner qu'en raison des moyens importants déployés par l'entreprise, ces incidents sont généralement sans conséquence. Les événements les plus significatifs des dernières années sont un cas d'espionnage en novembre 2022 qui a mené à une enquête de la GRC et à des accusations, ainsi qu'une attaque par déni de service en avril 2023.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

François Ramsay

p. j.